



N° 54.0/ ANS / DG / 2024

02 MAI 2024

AVIS DE CONSULTATION N° 02/2024

L'Agence Nationale du Sang, lance une consultation conformément aux articles 13,14,16,19,20 et 22 du décret Présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de Service Public et selon les articles 18 et 19 de la loi n°23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives Aux marchés Public.

- 1- **OBJET DE LA CONSULTATION** : Acquisition d'équipement médical pour le compte de l'Agence Nationale du Sang, qui comprend le matériel suivant :

Automate de sérologie infectieuse humaine de type électro-chimiluminescence.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE DU SOUMISSIONNAIRE

- Le présent cahier des charges s'adresse aux fabricants, distributeurs (grossiste, détaillant) et aux importateurs activant dans le domaine des équipements médicaux du présent cahier des charges et qui disposent des capacités techniques, financières et Professionnelles pour mener à bien l'objet du présent cahier des charges :
- Ayant l'agrément délivré par les services compétents (Ministère de la santé ou Ministère de l'Industrie Pharmaceutique) En cour de validité pour les importateurs et les fabricants et/ou le registre de commerce électronique pour les Distributeurs.
 - Ayant réalisé au moins un (1) projet relatif aux équipements médicaux de sérologie infectieuse humaine, lors des dix (10) dernières années (de 2015 à 2024) justifiées par une attestation de bonne exécution.

2- **RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES :**

Les soumissionnaires intéressés par la présente consultation ou leur représentants dûment désignés peuvent retirer le Cahier des charges auprès du service des marchés publics et du contentieux de l'Agence Nationale du Sang, sise au : 15 route du Kadous Bir Khadem, Tixeraine - Alger à partir de la date d'affichage de la présente consultation.

3- **CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :**

Les dossiers de soumission comprendront, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à Savoir :

❖ **Dossier de candidature qui contient :**

- L'agrément délivré par les services compétents (Ministère de la santé ou Ministère de l'Industrie Pharmaceutique) en cours de validité pour les importateurs et les fabricants et/ou le registre de commerce électronique pour les distributeurs
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF).
- Copie d'attestation du numéro de statistique (NIS).
- C20 années 2023 dans le cas de non assujetti à la TVA délivré en 2024
- Copie du relevé d'identité Bancaire (RIB).
- Déclaration de candidature datée, signée et cacheté selon le modèle ci-joint (à remplir en annexe).
- Une déclaration de probité signée et cacheté selon le modèle ci-joint (à remplir en annexe).
- Délégation de pouvoirs de signature s'il existe datée, signée et cachetée selon le modèle ci-joint (à remplir en annexe).
- Les bilans comptables indiquant les différents résultats financiers des (03) trois dernières années (2021/ 2022/ 2023), visés par les services des impôts, cependant pour les nouvelles entreprises n'ayant pas Comptabilisé les bilans des trois dernières années peuvent présenter les bilans existants.
- Attestations de bonne exécution relative aux s'équipement médicaux de sérologie infectieuse humaine, et ce, Lors des dix (10) dernières années (de 2015 à 2024).

❖ **L'offre technique qui contient :**

- Une déclaration à souscrire datée, et signée et cachetée selon le modèle ci-joint (à remplir en annexe).
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif.
- Une lettre d'engagement sur le délai de livraison datée et signée.
NB : toute offre dépassant un délai de trente (30) jours pour la livraison sera rejetée.
- Une lettre d'engagement sur le délai de garantie datée et signée.
NB : toute offre inférieure à un délai de garantie de 24 mois l'offre sera rejetée
- Une lettre d'engagement sur le service après-vente et maintenance et disponibilité de la pièce de rechange datée et signée par le soumissionnaire selon le modèle joint en annexe
- Un engagement sur le respect du cahier des prescriptions techniques datée et signée par le soumissionnaire selon le modèle joint en annexe
- Engagement de mise à jour des logiciels datée et signée selon le modèle joint en annexe
- Engagement de l'installation et mise en service datée et signée selon le modèle joint en annexe
- Engagement sur la formation datée et signée selon le modèle joint en annexe.
- La documentation technique : fiche technique ou Prospectus en langue arabe, française ou anglaise, pour l'anglais il y a lieu de joindre une traduction en langue française, si la documentation n'est pas remise l'offre sera rejetée.
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » daté, signé et Cacheté.

❖ **L'offre financière qui contient :**

- La lettre de soumission datée et signée
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) datée et signée.
- Le détail estimatif et quantitatif (DQE) datée et signée.

4- **FORME ET PRESENTATION DE L'OFFRE :**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Les dossiers de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et Cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une Autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

CONSULTATION N° 02/2024
Acquisition d'équipement médical pour le compte de l'Agence Nationale du Sang
«Automate de sérologie infectieuse humaine de type électro-chimiluminescence»
« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres»

5- **DUREE DE PREPARATION DES OFFRES :**

La durée de préparation de l'offre est fixée à (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis de Consultation.
Le service contractant peut avant la date de dépôt des offres s'il le juge utile, procéder à une prorogation de la durée De préparation des offres.

6- **DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :**

Conformément à l'article 66 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service publics, les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée des Préparations des offres de 8h00 à 13h00 à l'adresse suivante :

Agence Nationale Du Sang , service des marchés publics et du contentieux
Sise au 15, Route du Kadous Tixeraïne, Alger

- Date et heure d'ouverture des plis : **16 MAI 2024** à 13 heures.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour Ouvrable suivant.
- Tout pli ne respectant pas l'anonymat ou réceptionné hors délai sera rejeté.

Fait à Alger, le **02 MAI 2024**



La Directrice Générale

الديرة العامة
موريس توفيق